



ORDO D'ASSEMBLÉE

Séance extraordinaire du 29 mars 2021

1. Renonciation à l'avis de convocation
2. Embâcle à l'Île Vessot - Inondation - Compte-rendu des événements
3. Déclaration de l'État d'urgence (En vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S-2.3))
4. Décisions à autoriser